

Le Châble, le 10 mai 2019

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Requérants : Mme Örnmark Anna Karin, Mme Scheurer Sandra et M. Magnin Daniel
Auteur des plans : Adal Architecture SA
Situation : parcelle n° 18201, folio n° 95, zone village V2, à Villette, coordonnées 1103505 / 2582405
Propriétaires : Mmes Besse Anne-Françoise, Besse Martine et Besse Rose-Marie et M. Besse Jean-François
Projet : Construction d'une habitation de 4 logements en résidence principale avec création de forages géothermiques.

Requérante : Madame Underwood Kaarenmaa Joséphine
Auteur des plans : Bruchez Sophie Architecture
Situation : parcelle n° 16617, folio n° 92, zone village V1, à Médières, coordonnées 1104240 / 2583390
Propriétaire : Madame Underwood Kaarenmaa Joséphine
Projet : Reconstruction après sinistre.

Requérant : Monsieur Voortman Philippe
Auteur des plans : Alexandre Gard Architecture SA
Situation : parcelle n° 2042, folio n° 136, zone touristique faible densité T4, lieu-dit "Vella d'en Haut" à Verbier, coordonnées 1105710 / 2583340
Propriétaire : Monsieur Voortman Philippe
Projet : Aménagement d'une place de parc.

Requérant : Monsieur Michaud Jean-Michel
Auteur des plans : Monsieur Michaud Jean-Michel
Situation : parcelle n° 11100, folio n° 104, zone village V1, à Champsec, coordonnées 1100540 / 2584840
Propriétaire : Monsieur Michaud Jean-Michel
Projet : Transformation d'une grange en habitation en résidence principale.

Les dossiers sont consultables auprès de l'Administration Communale pendant ces heures d'ouvertures, les jours ouvrables, de 8h à 11h30 ou sur rendez-vous.

Les oppositions éventuelles, dûment motivées en particulier quant à la qualité pour agir seront adressées par pli recommandé à l'Administration communale de Bagnes, Service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.